

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] industrie - enquête publique - parc éolien Branfeul

De : Fabrice Croizé

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Date : 02/10/2020 10:52

A l'attention de Monsieur APPERE commissaire enquêteur,

Monsieur,

Je profite de petit espace qui nous est consenti pour donner un avis à l'installation de nouvelles éoliennes sur notre territoire. Je viens seulement d'en être informé et je découvre avec stupeur qu'une concertation a eu lieu en 2018 ! Comme quoi à l'ère de la communication, nous ne savons pas ce qui se passe en bas de chez soi, surtout quand il s'agit d'un énième projet d'industrialisation de nos campagnes.

Travaillant au développement du tourisme dans la vallée de la Vilaine, je m'oppose résolument, vous l'aurez compris, au mitage de notre vallée par l'installation de ces éoliennes géantes et disgracieuses qui détruisent nos paysages.

Je ne vous ferai pas la liste des trop nombreux inconvénients sur la santé et sur l'environnement car vous savez ce que signifie vivre auprès d'éoliennes : en tant que commissaire enquêteur vous avez entendu et lu de nombreux témoignages de riverains qui ne vivent plus depuis l'implantation d'éoliennes à côté de chez eux.

Je ne parlerai pas non plus de la durée de vie de ces machines qui, une fois hors d'usage, seront laissées à l'abandon par les groupes industriels étrangers chargés de leur démontage.

Nul besoin d'évoquer ici le fait que donner notre avis ne changera rien aux décisions déjà prises et que l'opposition de la majorité des citoyens à la dégradation de leur environnement et de leur cadre de vie ne sera, une fois de plus, pas respectée.

Toutefois, j'ose espérer que vous suivrez la voie du bon sens en émettant

un avis défavorable à ce projet démesuré et hors-sol.

Je vous prie, Monsieur Appéré, de recevoir mes cordiales salutations.

Fabrice Croizé